COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS
MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
CS 40107
69440 MORNANT

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° CC-2026-153

L'an deux mille vingt-six
Le vingt octobre à dix-neuf heures
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.
Date de convocation : 13 octobre 2026

Nombre de membres :	
En exercice	**37**
Présents	**26**
Votes	**36**

PRESENTS :
Renaud PFEFFER, Fabien BREUZIN, Marc COSTE, Yves GOUGNE, Jean-Pierre CID, Laurent NAULIN, Arnaud SAVOIE, Luc CHAVASSIEUX, Christèle CROZIER, Mélanie TRAVIER, Dorothée RODRIGUES, Stéphanie NICOLAY, Coralie TRICHARD, Jean-Luc BONNAFOUS, Christophe VEYRET, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Fabien BONNET, Nathalie PIALAT, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Jean-Marc MACHON, Florence AUDON, Jean-Louis LACROIX, Sylvie BROYER, Marine SEGUY

ABSENTE / EXCUSEE :
Séverine SICHE-CHOL

PROCURATIONS :
Olivier BIAGGI donne procuration à Luc CHAVASSIEUX
Morena-Alina GARCIA donne procuration à Christèle CROZIER
Bruno FERRET donne procuration à Jean-Pierre CID
Marie-Noëlle CHARLES donne procuration à Yves GOUGNE
Laurence RABOISSON CROPPI donne procuration à Nathalie PIALAT
Gaël DOUARD donne procuration à Dorothée RODRIGUES
Vincent LECOCQ donne procuration à Florence AUDON
Orélie CONTRERAS donne procuration à Fabien BREUZIN
Nicolas TRICCA donne procuration à Mélanie TRAVIER
Gérard MAGNET donne procuration à Arnaud SAVOIE

SECRETAIRE DE SEANCE : Fabien BREUZIN

VOIRIE

******

Approbation du Schéma Directeur Voirie 2026/2032

Rapporteur : Madame Mélanie TRAVIER, Vice-Présidente déléguée à la Voirie

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024 et notamment sa compétence voirie : « création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire »,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° CC-2026-152 du 20 octobre 2026 approuvant la feuille de route Voirie 2026-2032,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Aménagement du territoire et transition écologique » du 19 octobre 2026,

La feuille de route Voirie 2026-2032, approuvée par le Conseil Communautaire, fixe les orientations stratégiques du mandat en matière de préservation du patrimoine routier, d'accompagnement des communes, d'aménagement des espaces publics, d'adaptation au changement climatique et de gestion du domaine public routier.

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

Afin de traduire opérationnellement ces orientations, la Copamo souhaite se doter d'un Schéma Directeur Voirie 2026-2032 (SDV).

Le SDV constitue un outil de programmation, de priorisation et d'aide à la décision permettant :

- D'organiser le dialogue avec les communes,
- De recenser et hiérarchiser les besoins du territoire,
- De planifier les investissements communautaires,
- De mettre en œuvre les principes de gestion patrimoniale définis par la feuille de route.

Le SDV repose sur un recensement des besoins réalisé auprès des communes ainsi que sur l'identification des enjeux communautaires, économiques, patrimoniaux et environnementaux du territoire.

Le vivier de projets constitué dans ce cadre a vocation à alimenter la réflexion communautaire tout au long du mandat. Il ne constitue ni une programmation définitive ni un engagement de réalisation de l'ensemble des opérations recensées.

Les projets inscrits dans ce vivier seront analysés et priorisés notamment au regard :

- Des besoins exprimés par les communes,
- De l'état du patrimoine routier,
- Des enjeux de sécurité,
- De l'équité territoriale,
- De l'intérêt communautaire,
- De la maturité des opérations,
- Des possibilités de cofinancement,
- Des contraintes techniques, foncières ou réglementaires,
- Des enjeux climatiques et de gestion des eaux pluviales.

Le Schéma Directeur de Voirie 2026-2032 constitue ainsi une trajectoire de programmation destinée à accompagner les choix de la collectivité dans le cadre des capacités financières mobilisables, des priorités retenues par les élus et de l'évolution des besoins du territoire.

Un bilan intermédiaire sera réalisé à mi-mandat afin d'actualiser les besoins recensés, d'adapter la programmation et de préparer la seconde partie du mandat.

Ouï l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE les principes d'élaboration et de mise en œuvre du Schéma Directeur Voirie 2026-2032 précisés en annexe 1,

PREND ACTE du vivier de projets des communes en annexe 2, lequel constitue une base de travail évolutive et non une programmation définitive,

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 26 OCT. 2026
Notifié ou publié le 26 OCT. 2026
Le Président

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication

CONFIRME que le SDV constitue une trajectoire de programmation et un outil d'aide à la décision susceptible d'évoluer en fonction des besoins exprimés par les communes, des capacités financières mobilisables et des arbitrages du Conseil communautaire,

AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre, au suivi et à l'actualisation du Schéma Directeur de Voirie 2026-2032.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Renaud PFEFFER

Le secrétaire de séance,
Fabien BREUZIN

Communauté de communes du Pays Mornantais

PUBLIE LE 26 OCTOBRE 2026
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

PUBLIE LE 26 OCTOBRE 2026
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

ANNEXE N°1

SCHÉMA DIRECTEUR DE VOIRIE 2026-2032

Une programmation partagée au service des 11 communes

Déclinaison opérationnelle de la feuille de route Voirie 2026-2032

---

1. Objet du Schéma Directeur de Voirie

Le Schéma Directeur de Voirie 2026-2032 (SDV) constitue l'outil de programmation, de priorisation et de suivi de la politique voirie de la Communauté de Communes du Pays Mornantais.

Il traduit opérationnellement les orientations définies dans la feuille de route Voirie 2026-2032.

Le SDV vise à :

- Structurer la politique d'investissement communautaire ;
- Organiser le dialogue avec les communes ;
- Hiérarchiser les besoins du territoire ;
- Faciliter les arbitrages techniques et financiers ;
- Déployer les principes de gestion patrimoniale définis dans la feuille de route.

Le SDV est un outil vivant d'aide à la décision et de programmation pluriannuelle. Il ne constitue ni un catalogue d'opérations garanties ni un engagement de réalisation de l'ensemble des projets recensés.

---

2. Principes fondateurs

Le SDV repose sur quatre principes structurants :

Solidarité
Apporter une réponse à l'ensemble du territoire communautaire.

Équité territoriale
Construire une programmation équilibrée entre les communes.

Proximité
Associer étroitement les communes à l'identification des besoins et à la définition des priorités.

Gestion patrimoniale
Préserver durablement le patrimoine routier communautaire en intervenant au bon moment, avec la solution la plus adaptée et au meilleur coût global.

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

3. Gouvernance

La COPAMO

La COPAMO assure :

- Le pilotage de la compétence ;
- L'élaboration et le suivi du SDV ;
- La programmation des investissements ;
- La maîtrise d'ouvrage des opérations ;
- La gestion du patrimoine routier communautaire ;
- La coordination avec les partenaires et gestionnaires de réseaux.

Les communes

Les communes demeurent :

- Les interlocuteurs privilégiés des habitants ;
- Les premiers relais de terrain ;
- Les acteurs de la connaissance fine du territoire ;
- Les principaux contributeurs à l'identification des besoins ;
- Des partenaires essentiels dans la définition des priorités ;
- Des cofinanceurs des opérations via les fonds de concours.

Par leur présence quotidienne sur le terrain, elles constituent les « yeux » de la politique voirie communautaire.

---

4. Les moyens mobilisés

Engagement financier communautaire

- Environ 1 M€ de coût net communautaire par an ;
- Soit près de 6 M€ sur la durée du mandat.

Participation des communes

- Fonds de concours communaux ;
- Participation à la définition des priorités.

Financements extérieurs

La COPAMO recherchera systématiquement toutes les opportunités de financement mobilisables selon les projets.

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

Enveloppes identifiées

Voirie / Modes actifs

- 100 000 € par an à compter de 2027.

Ouvrages d'art

- 100 000 € par an dans le cadre du plan de gestion des ouvrages d'art 2026-2035.

Marché VRD

La relance du marché à bons de commande intégrera des prestations favorisant la mise en œuvre du plan de sauvegarde et de la gestion patrimoniale :

- De prestations adaptées au plan de gestion des ouvrages d'art ;
- Des techniques renforçant la gestion patrimoniale des chaussées ;
- Des solutions mieux adaptées aux pathologies observées sur le réseau.

---

5. Le vivier de projets

Le SDV s'appuie sur un vivier de projets constitué à partir :

- Des besoins exprimés par les communes relevant de l'aménagement ou de la sauvegarde patrimoniale ;
- Des besoins identifiés dans les zones d'activités économiques ;
- Des besoins liés aux équipements communautaires ;
- Des projets portés par les partenaires lorsqu'ils concernent la voirie communautaire.

Le vivier de projets constitue une ressource de travail destinée à alimenter la réflexion communautaire.

Il pourra évoluer au cours du mandat afin d'intégrer :

- De nouveaux projets ;
- De nouvelles contraintes ;
- Les évolutions du territoire ;
- Les opportunités de financement.

Le vivier de projets des communes figure en annexe du présent Schéma Directeur.

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

6. Critères de priorisation

Les projets seront analysés notamment au regard :

- Des besoins exprimés par les communes ;
- De l'état du patrimoine et des enjeux de sauvegarde ;
- Des enjeux mobilités ;
- Des enjeux de sécurité ;
- De l'équité territoriale ;
- De l'intérêt communautaire ;
- De la maturité des opérations ;
- Des possibilités de cofinancement ;
- Des contraintes techniques, foncières ou réglementaires ;
- Des enjeux climatiques et de gestion de l'eau.

Ces critères ont vocation à éclairer la décision communautaire sans se substituer aux arbitrages des instances communautaires.

---

7. Première étape : programme 2027

Le programme de travaux 2027 constituera la première déclinaison opérationnelle du SDV.

Il sera établi à partir :

- Des besoins recensés ;
- Des priorités retenues collectivement ;
- De la préparation budgétaire 2027 ;
- Du niveau de maturité des opérations ;
- Des capacités de cofinancement ;
- Des financements mobilisables.

---

8. Calendrier de déploiement

- Octobre 2026 : Validation du lancement du SDV ;
- Automne 2026 : Consolidation du vivier de projets ;
- Hiver 2026-2027 : Hiérarchisation des besoins ;
- Budget 2027 : Arbitrages financiers ;
- Printemps 2027 : Validation du programme 2027 ;
- 2027-2029 : Déploiement progressive du SDV, lancement des études et préparation des opérations prioritaires du mandat ;
- 2029 : Bilan intermédiaire, réexamen des besoins et actualisation du SDV.

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

9. Un document évolutif

Le Schéma Directeur de Voirie 2026-2032 constitue une trajectoire de programmation.

Il a vocation à évoluer au cours du mandat afin de tenir compte :

- Des projets réalisés ;
- Des nouveaux besoins exprimés ;
- Des opportunités de financement ;
- Des évolutions du territoire ;
- Des arbitrages des instances communautaires.

Une réévaluation du SDV sera conduite à mi-mandat afin d'adapter la programmation aux besoins constatés et préparer la seconde partie du mandat.

Message clé

Transformer une ambition politique en une programmation partagée, réaliste et patrimoniale au service des 11 communes.

Annexe n°2 - Vivier de projets des communes *(en cours de consolidation)*

Commune	Village	Désignation du projet	Nature des travaux
Beauvallon	Chassagny	La Charbonnerie (Chemin de la Charbonnerie - chemin de la Serve)	Plan de sauvegarde
Beauvallon	Chassagny	Route du Pilat section 1	Plan de sauvegarde
Beauvallon	Chassagny	Route du Pilat section 2	Plan de sauvegarde
Beauvallon	Chassagny	Route de la Vaure	Plan de sauvegarde
Beauvallon	Chassagny	La Forestière (Chemin de la Forestière - chemin de la Révolière)	Plan de sauvegarde
Beauvallon	St Andéol le Château	Rue de la Jarantonnière	Aménagement
Beauvallon	St Andéol le Château	Place Nicolas Paradis	Aménagement
Beauvallon	St Andéol le Château	Rue d'Ethivy / rue de la Joannas	Plan de sauvegarde
Beauvallon	St Andéol le Château	Route de Balmondon	Plan de sauvegarde
Beauvallon	St Andéol le Château	Hameau de Balmondon (Route de Cloyeux donnant sur Chemin de la Pirolette et Chemin de Balmondon)	Plan de sauvegarde
Beauvallon	St Andéol le Château	Rue de la Chapelaine / lotissement Hauts de St Andéol / Route de Mornant	Plan de sauvegarde
Beauvallon	St Andéol le Château	Chemin du Mollard	Plan de sauvegarde
Beauvallon	St Jean de Touslas	Rue des Lavandières	Aménagement
Beauvallon	St Jean de Touslas	La Mouchonnière (Route de Cloyeux - chemin de la Mouchonnière)	Plan de sauvegarde
Beauvallon	St Jean de Touslas	Chemin d'Ecossieux	Plan de sauvegarde
Beauvallon	St Jean de Touslas	Chemin de la Gibertière	Aménagement
Beauvallon	St Jean de Touslas	Les Bruyères (Chemin des Hautes Bruyères)	Plan de sauvegarde

PUBLIE LE 26 OCTOBRE 2026
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

Commune	Village	Désignation du projet	Nature des travaux
Chabanière	St Maurice sur Dargoire	Route de la Lamandière	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Didier sous Riverie	Centre bourg	Aménagement
Chabanière	St Didier sous Riverie	Hameau de Flassieux (voies ci-dessous)	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Didier sous Riverie	Rue de Flassieux	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Didier sous Riverie	Route Neuve	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Didier sous Riverie	Ruelle de Font-Merle	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Didier sous Riverie	Chemin du Brichet	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Didier sous Riverie	Rue des Flaches	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Didier sous Riverie	Voie non nommée à Flassieux (n°83 à 87)	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Didier sous Riverie	Voie non nommée à Flassieux (n°99)	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Didier sous Riverie	Chemin des Prés Galles	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Didier sous Riverie	Route de Font Mathieu	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Didier sous Riverie	Chemin du Manelier	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Didier sous Riverie	Chemin des Rivières	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Maurice sur Dargoire	Chemin des Quaires	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Maurice sur Dargoire	Route de Layer	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Maurice sur Dargoire	Chemin de la Quintillière	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Sorlin	Rue de l'Ancien Couvent	Plan de sauvegarde

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

Commune	Village	Désignation du projet	Nature des travaux
Chabanière	St Sorlin	Route de la Carette et Chemin de Chavagneux	Plan de sauvegarde
Chabanière	St Sorlin	Chemin des Grandes Terres	Plan de sauvegarde
Chaussan		Routes du Perret - du Charmay - de Brinzieux	Aménagement
Chaussan		Création d'un parking carrefour route du Perret - RD 34	Aménagement
Chaussan		Chemin des Garennes	Aménagement
Chaussan		Voies à préciser	Plan de sauvegarde
Chaussan		Place du Pilat et place St Jean	Aménagement
Mornant		Chemin de Colora	Plan de sauvegarde
Mornant		Route de la Plaine	Plan de sauvegarde
Mornant		Route du Bois	Plan de sauvegarde
Mornant		Chemin du Stade	Aménagement
Mornant		Chemin du Château d'Eau	Plan de sauvegarde
Mornant		Chemin de la Chalonnière	Aménagement
Mornant		Chemin de Germany	Aménagement
Mornant		Rue Waldwisse	Plan de sauvegarde
Mornant		Parking des Verchères	Aménagement
Mornant		Rue de Hartford et allée Jeanne Bardey	Aménagement
Mornant		Hameau de la Condamine	Aménagement

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

Commune	Village	Désignation du projet	Nature des travaux
Orliénas		Route de la Durantière	Aménagement
Orliénas		Place des Terreaux	Aménagement
Orliénas		Route de Bonneton	Plan de sauvegarde
Riverie		Parking du Butard	Aménagement
Riverie		Impasse de la Poste	Plan de sauvegarde
Riverie		Cour du Château	Aménagement
Riverie		Grande Rue	Plan de sauvegarde
Riverie		Parking P2 route de St André	Plan de sauvegarde
Riverie		Reprise du réseau d'eau de source route de St André et chemin des Rampeaux	Plan de sauvegarde
Rontalon		Montée de la Chapelle	Aménagement
Rontalon		La Panoncelière Ouest	Plan de sauvegarde
Rontalon		La Panoncelière Est	Plan de sauvegarde
Rontalon		Chemin du Combet	Plan de sauvegarde
Rontalon		Chemin du Rantonnet	Plan de sauvegarde
Rontalon		Chemin de la Pernière	Plan de sauvegarde
Rontalon		Route du Paradis	Plan de sauvegarde
Rontalon		Chemin des Gouttes	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Chemin de Chabran	Plan de sauvegarde

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

Commune	Village	Désignation du projet	Nature des travaux
Soucieu en Jarrest		Chemin de la Tuilière	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Chemin des Fournettes	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Chemin des Gallotières	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Chemin des Prés Blancs	Aménagement
Soucieu en Jarrest		Chemin du Moulin en Barrel	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Route de Champanel	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Route du Corrandin	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Chemin de la Croix Blanche	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Chemin de la Gerle	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Route du Coq Gaulois	Aménagement
Soucieu en Jarrest		Chemin des Baronnières	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Rue du Perron	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Rue Joseph Comeau	Aménagement
Soucieu en Jarrest		Rue Antoine Traive	Aménagement
Soucieu en Jarrest		Chemin du Loup	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Planil / Chemin du Garon	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Montée de la Maillarde	Aménagement
Soucieu en Jarrest		Rue du Moulin à Vent	Aménagement

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE

Commune	Village	Désignation du projet	Nature des travaux
Soucieu en Jarrest		Chemin de la Moinière	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Route de Prasseytout	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Rue Abbé Deflotrière	Plan de sauvegarde
Soucieu en Jarrest		Rue Jean Naville + route du Brichet + Flacheron	Plan de sauvegarde
St André la Côte		Route d'Accole	Plan de sauvegarde
St André la Côte		Chemin des Terres	Aménagement
St Laurent d'Agny		Rues du Clair, Bas Clair et Pré Lacour	Aménagement
St Laurent d'Agny		Chemin de la Croix des Rameaux	Aménagement
St Laurent d'Agny		Ranfray	Plan de sauvegarde
St Laurent d'Agny		Route des Pierres Blanches	Plan de sauvegarde
St Laurent d'Agny		Route de la Carat	Plan de sauvegarde
St Laurent d'Agny		Chemin de la Lorende	Plan de sauvegarde
Taluyers		Route de Grand Bois	Aménagement
Taluyers		Rue Ste Agathe	Aménagement
Taluyers		Rue des Blanchardes	Aménagement
Taluyers		Rue St Marc	Aménagement
Taluyers		Rue de la Cordonnerie	Aménagement
Taluyers		Montée de l'Eglise	Aménagement

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261020-CC_2026_153-DE